

Mairie 02.99.69.70.52 feins@orange.fr
Permanences : Maire et Adjointes sur rendez-vous
Ouverture du secrétariat :
lundi, mercredi, jeudi : 8h30 à 12h
mercredi : 13h30 à 16h30
samedi : 9h00 à 11h30

Services de garde Services d'urgence

Pharmacie : **32 37** (service payant 0,24 mn)
Médecins de garde : **36 24**
SAMU : **15**
Pompiers : **18**
Gendarmerie : **17**

INFORMATIONS COMMUNALES ET GÉNÉRALES

Prochain conseil municipal: 30 mars 2018 à 20h00

MAIRIE



Le recensement de la population 2018 s'est terminé le samedi 17 février, 995 personnes ont été recensées (population municipale). La population totale sera connue en juin, qui comprend d'une part la population municipale et d'autre part la population comptée à part (personnes rattachées administrativement à la commune).

Le CCAS de la commune de Montreuil sur Ille a entamé en fin d'année dernière une opération de démolition-reconstruction de sa résidence du Clos Paisible. Il est nécessaire de reloger rapidement les locataires actuellement en place. Vous êtes bailleur privé, propriétaire de logements de types 1, 2 ou 3 avec des loyers peu élevés, contactez le 02 99 69 79 71 ou ccas@montreuil-sur-ille.fr

Révision périmètre Natura 2000 : **permanence en mairie de Feins le 29 mars de 8h30 à 12h.**

L'objectif de la démarche Natura 2000 est avant tout de concilier le maintien de nos activités avec la préservation de notre environnement. Le site Natura 2000 des étangs du canal d'Ille-et-Rance (étangs de Hédé, Bazouges, Bézardière et du Boulet) n'est pas optimal pour préserver les espèces végétales et animales rares à l'échelle européenne.

Tous les habitants du territoire peuvent venir à cette permanence, où vous pourrez y consulter le projet de révision du périmètre et émettre des suggestions, propositions.

BIBLIOTHEQUE



La communauté de communes
du Val d'Ille-Aubigné
vous propose
Cap BD 2018

CAP BD 2018 c'est parti !

Venez découvrir une sélection de bande dessinées (découverte : à partir de 13 ans et expert à partir de 17 ans)

Un chèque lire de 30 € à gagner

Les lecteurs inscrits au coup de «Cœur Val d'Ille-Aubigné » sont invités à venir voter avant le 25 mars 2018.



CLIC ILLE ET ILLET

**Vous aidez
régulièrement une
personne de votre
entourage dans les actes
de la vie quotidienne :
Vous êtes un aidant
familial**



Les rencontres du Mardi 2018 Soutien aux aidants familiaux

Calendrier des 3èmes Mardis du mois

Mardi 20 mars	Mardi 18 septembre
Mardi 15 mai	Mardi 16 octobre
Mardi 19 juin	Mardi 20 novembre

Renseignements et inscription 02 23 37 13 99



BASSIN VERSANT DE L'ILLE ET ILLET

La 13ème édition de la semaine des alternatives aux pesticides se déroulera du **20 au 30 mars 2018** sur les communes du Bassin Versant de l'Ille et de l'Illet. A cette occasion de nombreuses animations (expositions, ateliers,



Le P'tit Finésien est consultable sur www.feins.fr

démonstrations, informations sur les marchés...) vous seront proposées sur une 10^{aine} de communes du bassin versant. Venez participer !
Le programme définitif est disponible sur le site <https://feins.fr> et/ou www.bvii.fr.
Pour plus de détails sur les animations n'hésitez pas à joindre les communes participantes.



Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) ouvertes sur le bassin versant de l'Ille et de l'Illet pour 2018. Des MAEC sont proposées aux exploitants agricoles du bassin versant de l'Ille et de l'Illet et permettent de répondre aux enjeux du territoire en matière de qualité des eaux. Les MAEC éligibles pour l'année 2018 sont les suivantes :

Mesures systèmes :

Système polyculture élevage d'herbivores

- Evolution : 12% de maïs/70% d'herbe (SPE 1), 18% de maïs/65% herbe (SPE 2), 28% de maïs/55% d'herbe (SPE 3)

- Maintien : 12% de maïs/70% d'herbe (SPM 1) uniquement pour les exploitations avec un jeune agriculteur

Système polyculture élevage de monogastriques (SPE09)

Agriculture biologique :

- Conversion à l'agriculture biologique

- Maintien en agriculture biologique

Mesures unitaires :

- Entretien des haies arborescentes

Pour plus de renseignements, contactez : Aurélie FUCHEZ- Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Ille et l'Illet- 09.60.45.07.17.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ENTRETENIR SON VERGER Samedi 24 mars à Feins à 9h Taille de pommier

Accès à 10mm à pied depuis la place de l'église.

Pensez à prendre vos bottes et vos outils (couteau, scie, sécateur)

Renseignements et inscriptions au 02 99 69 86 03

justine.lebras@valdille-aubigne.fr



**BÉNÉFICIEZ GRATUITEMENT
D'UN PACK D'AMPOULES LED !**

Les plafonds de ressources ont été mis à jour :

OCCUPANTS Nombre de personnes composant le ménage	PLAFOND DE RESSOURCES Revenu Fiscal de Référence avis d'imposition 2016 ou 2017
1	18 598 EUR
2	27 200 EUR
3	32 710 EUR
4	38 215 EUR
5	43 742 EUR
par personne supplémentaire	+ 5 510 EUR

Dans le cadre de la politique de territoire à énergie positive, la Communauté de Communes distribue gratuitement des ampoules LED aux ménages modestes. Cette action de transition énergétique est menée en partenariat avec le ministère de l'Écologie et de l'Énergie et EDF.

Contact 02 99 69 58 93

ARCHITECTE CONSEIL

Une permanence de l'architecte conseil aura lieu le 15 mars 2018 matin. Les rendez-vous doivent être pris auprès de la Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné au **02.99.55.69.80**

MISSION LOCALE

Permanences de St Aubin d'Aubigné le mardi **20 mars 2018** de 14h à 17h ; les mercredis **14 ; 21 et 28 mars 2018** de 9h à 12h et le jeudi **5 mars 2018** de 9h à 12h au Point Accueil Emploi, place des

Le P'tit Finésien est consultable sur www.feins.fr

Halles. Tél pour rendez-vous : **02 99 55 42 42**

Permanences de Montreuil sur Ille le vendredi **23 mars 2018** à la mairie 19 avenue Alexis Rey. Tél pour rendez-vous : **02 99 55 42 42**

Permanences de Sens de Bretagne les jeudis **14 et 29 mars 2018** de 14h à 17h à la mairie, 9 place de la mairie. Tél pour rendez-vous : **02 99 39 51 33**

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 janvier 2018

Le vingt six janvier deux mil dix huit, à vingt heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FOUGLÉ, Maire.

Présents : M. FOUGLÉ Alain, M. ORY Jean, Mme COQUILLET Floriane, Mme BOYER Pia, Mme LE BOHEC Inès, M. BRÉAL Loïc, M. FAUTREZ Rodrigue, M. PORCHER Henri, M. BODINAUD Stéphane, Mme PATRAT Annick, M. BURGOT Michel, Mme LEGRY Christelle,

Absent excusé : M. HONORÉ Jean Yves donne pouvoir à M. FOUGLÉ Alain

Secrétaire de séance : M. Michel BURGOT

Monsieur le Maire déclare la séance du Conseil municipal ouverte à 20h00.

Approbation du compte rendu de Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 22 décembre 2017.

I – RÉFLEXION SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DES FÊTES

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal différentes hypothèses au titre du projet de l'aménagement de la salle des fêtes, à savoir : réhabilitation, démolition + reconstruction sur site ou construction d'un nouvel équipement sur un autre site.

Le conseil municipal s'oriente vers la construction d'un nouvel équipement à la Bijouterie sur les terrains propriété de la commune.

Dans le cadre d'une construction sur ce nouveau site, il convient d'étudier avec le propriétaire de la parcelle A 405 et l'exploitant l'échange de terres et de fixer une mission auprès d'un cabinet d'études / Ingénierie, pour un pré projet de construction d'une salle des fêtes. Cette étude pourrait être confiée au cabinet de Maîtrise d'œuvre CMOI dans la continuité de l'étude menée en 2015.

Au vu de cette étude, il en ressortirait des données chiffrées pour un futur financement, cela permettrait de dimensionner le projet et définir si les moyens financiers de la commune permettent de mener à bien un tel projet.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- approuve la demande d'une mission pour un pré projet de construction d'une salle des fêtes auprès du cabinet d'études / Ingénierie CMOI (dans le cadre de la poursuite de sa mission de 2015)
- approuve l'étude d'échange de parcelles
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

II – CHEMIN DES COUDRÉAUX

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil municipal, qu'une demande de cession du chemin rural situé au lieu-dit Les Coudréaux a été acté le 26 mars 2016 (délibération n° 035 -2016). Cependant, il reste à déterminer le prix de cession des terrains aux futurs acquéreurs, qui serait de 0,30 centimes d'euros.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal valide le prix de cession de terrain à 0,30 centimes d'euros.

III – FINANCES / ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal, qu'il convient de fixer la date pour une prochaine réunion « Commission Finances » en février afin d'analyser les comptes administratifs 2017 (Commune / CCAS / ZAC / Assainissement).

La date retenue est le jeudi 15 février à 20H00. Tous les membres de la commission recevront leur convocation.

Les orientations budgétaires pour l'année 2018 sont les suivantes :

- Aménagement Voirie (Rue des écoles et Rue de Montreuil) Dossier en cours et demande de financement par le biais des subventions.
- Étude / Projet salles des fêtes

IV – INSEE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2018

Le recensement de la population 2018 est commencé depuis le jeudi 18 janvier 2018. Les deux agents recenseurs collectent les données (A ce jour, il y a un très bon taux de réponses par internet puisque cela dépasse les 50%).

XI – QUESTIONS DIVERSES

ACPG CATM

L'association sollicite la collectivité pour l'achat d'un nouveau drapeau.

Couleur de Bretagne

Un concours « Couleur de Bretagne » pour la promotion du patrimoine par la peinture et le dessin aura lieu le 27 mai 2018 sur la commune de Feins.

Cette manifestation se fera avec le soutien de la Communauté de Communes du Val d'Ille Aubigné qui prendra en charge l'inscription de la commune, le kit cadeau remis aux participants, un lot pour les enfants non lauréats (bonbons) et un pot offert en fin de journée (boissons et gâteaux).

La commune participante s'investira sur la partie logistique, accueil des participants, communication....

Une personne référente pour cette manifestation sera à désigner au sein de la commune.

BVII : Zone humide

Le Bassin versant de l'Ille et de l'Illet prévoit en 2018 de réaliser des inventaires ou compléments d'inventaires des zones humides pour certaines communes dont Feins.

Afin d'organiser au mieux ces inventaires, il convient de réunir pour chaque commune concernée, le Maire et les élus susceptibles d'être référent sur ce dossier. Un groupe de travail doit être constitué et se compose comme suit :

- Alain FOUGLÉ	- Loïc BRÉAL	- Henri PORCHER
- Pia BOYER	- Jean-Yves GUÉMIN	- Michel MARQUET
- François DESGRANGES	- Chrystèle LAMBERT	

Comptage Oiseaux des jardins

La LPO (Ligue Protection des Oiseaux) et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) invitent les citoyens à participer à l'opération « Comptage des oiseaux » qui s'inscrit dans un programme de sciences participatives plus large : l'observatoire des oiseaux des jardins.

Les 27 et 28 janvier 2018, durant une heure, un comptage des oiseaux des jardins peut être effectué par les particuliers afin de voir quelles espèces d'oiseaux visitent les jardins. Etc...

Location

Monsieur le Maire indique aux membres du Conseil municipal qu'un locataire a demandé l'arrêt immédiat du bail au 5 février 2018 au vu de son courrier déposé en mairie le 25 janvier 2018. En principe, le préavis est de 3 mois. Il peut être ramené à un mois sous certaines conditions.

Au vu de la situation, le Conseil municipal valide un délai de préavis d'un mois à compter de la date de réception du courrier soit le 25 janvier 2018. Le loyer sera donc facturé pour le mois de février 2018 du 1^{er} au 24 février 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 20 minutes.

Conseil municipal

Prochaines réunions le 23 février 2018, 30 mars à 20h00.

PETITES ANNONCES

Les annonces sont éditées sous l'entière responsabilité des annonceurs

A vendre

1 lit d'une personne avec sommier à lattes 40€

1 lit d'une personne avec sommier à lattes plus matelas 50€

Le tout en très bon état Tél 02 99 69 69 78 ou 06 08 40 34 87

INFORMATIONS



Mireille & Sylvain

Service en salle

Mariage, banquet, réception

07.88.35.71.00 ou 02.99.51.35.05

cuisinierserveur@orange.fr

 sylvain mireille

«NOUVEAUX SERVICES AU BAR DU CENTRE FEINS»

Services TIMBRES FISCAUX

*Timbres passeports : 86, 42 et 17 euros

*Timbres permis bateau : 38 et 70 euros

*timbres renouvellement de permis de conduire en cas de perte ou vol : 25 euros

*timbres renouvellement de carte d'identité en cas de perte ou vol

Services paiement des amendes relié directement au trésor public
et très prochainement tous les autres timbres fiscaux

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

Pour 2018, la troupe « les noct'en bulles » de FEINS présente la pièce

«WIFI OR NOT WIFI».

L'action se déroule dans le bar d'un village, seul endroit où il y a de la connexion pour les communications téléphoniques et internet.

Dernières représentations
vendredis 16 mars à 20h30,
samedis 17 mars à 20h30
dimanches 18 mars à 14h30.



Réservations au n° 06.77.22.16.66 ou 02.99.69.63.89 (répondeurs).

Classes 8

Réunion de préparation pour les natifs des années 8

le 16 mars 2018 à 19h30

Salle du Conseil à la mairie

Tous les volontaires sont invités à y participer

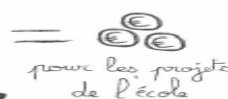
Contacts : Nicole 02 99 69 69 78. Denise 02 99 69 72 55. René 02 99 69 63 84



PROCHAINEMENT pour l'école Pierre-Marie CHOLLET de FEINS !



Lancement de l'opération
« La grande collecte de papiers »



SMICTOM des Forêts
24 rue La Fontaine 33340 LIFRE
02 99 53 44 97 - www.smictom-forets.fr

SMICTOM d'Ille et Rance
La Lande - BP24 - 33150 TINTENAC
02 99 68 03 15 - www.sictom-tintenac.fr

Le P'tit Finesien est consultable sur www.feins.fr

GRANDE COLLECTE DES PAPIERS ET JOURNAUX DANS NOTRE ECOLE

Tous les papiers se trient et se recyclent !

COLLECTE DES PAPIERS

PERMANENTE



Papiers
Enveloppes



Livres, Cahiers,
Bloc-notes



Annuaire, Catalogues,
Magazines



Publicités
Prospectus



Courriers
Lettres



COLLECTE DES JOURNAUX

PONCTUELLE

Journaux



Une benne sera mise à disposition une à deux fois dans l'année pour la collecte spécifique des journaux. Conservez-les à part des autres papiers.

Toutes les dates sur le
www.jadoptelezerodechet.fr

La date et le lieu de la prochaine collecte vous seront bientôt communiqués.
Dès à présent, mettez de côté vos journaux !

MERCI

Les bénéfices résultant des tonnes de papiers collectées serviront à financer nos projets pédagogiques : **sorties scolaires, spectacles, visites...**

Plus d'infos auprès de l'Association de l'école et toutes les dates sur le www.jadoptelezerodechet.fr



Vos annonces sont à déposer en Mairie pour le 20 de chaque mois au plus tard.

Dépôt légal: 37

Directeur de la publication: Alain FOUGLÉ

Réalisation: Mairie de FEINS

Nombre d'exemplaires: 120

Le P'tit Finésien est consultable sur www.feins.fr